



Grand Angoulême - ADS

04 AOUT 2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Service Urbanisme

25 Boulevard Besson Bey

16000 ANGOULEME

La Rochefoucauld en Angoumois, le 15/07/2025

Affaire suivie par : Flavien BOURGET
Correspondance à adresser à La Rochefoucauld en Angoumois
Fonction / service : Chargé de planification PLUi
E-mail : f.bourget@rochefoucauld-perigord.fr
Tél : 06 50 91 51 64



Objet : Avis élaboration PLUi-M GrandAngoulême

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-M du GrandAngoulême, vous m'avez transmis le dossier cité en objet, dans le respect de l'article L153-16 du code de l'urbanisme et je vous en remercie.

Après examen par mes services, je vous informe qu'ils n'apportent pas d'observations particulières aux différentes pièces du dossier de PLUi.

Toutefois, je souhaite attirer votre attention sur l'intérêt de renforcer à l'avenir les échanges entre nos services respectifs notamment en ce qui concerne les zonages et les règles d'urbanisme applicables sur les périmètres communs ou limitrophes à nos territoires.

Une telle concertation en amont favoriserait une meilleure cohérence territoriale et permettrait d'anticiper les problématiques d'aménagement, de mobilités, de continuités écologiques ou encore de gestion des risques.

Dans cette perspective, je reste disponible pour engager ces échanges à l'occasion de toute évolution future du PLUi ou de nos propres documents d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Jean-Marc BROUILLET
Le Président



Siège social de Montbron

2 rue des vieilles écoles
16220 MONTBRON

Antenne de La Rochefoucauld

1 avenue de la gare
16110 LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS